

# LA FONDATION HÉRITAGE CANADA

---



RAPPORT ANNUEL  
2005 - 2006

---

Couverture : le blason de la fondation Héritage Canada.

La feuille d'érable et les clés ornent l'écu, emblème d'Héritage Canada, qui est surplombé d'un fort à trois tourelles, symbolisant notre patrimoine bâti. L'écu est porté par deux castors; le castor représente la persévérance et est reconnu depuis de nombreuses générations comme symbole du Canada.

La devise latine, *Patrimonii publici propugnatores*, ou « Champions de notre patrimoine », exprime le rôle de protection et de promotion des bâtiments et lieux du patrimoine que joue la fondation Héritage Canada au profit de tous les Canadiens.

# T A B L E D E S M A T I È R E S

---

CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
MOT DU PRÉSIDENT	2
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	3
RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE	4
RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET DÉFENSE DU PATRIMOINE	5
COMMUNICATIONS	5
PROGRAMMES	6
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS	7
PROPRIÉTÉ	7
LES ÉTATS FINANCIERS	8
FEUILLET DE RENSEIGNEMENTS	10

## C O N S E I L D ' A D M I N I S T R A T I O N

---

Michel Grenier	<i>Président, Québec</i>
George Chalker	<i>Vice-président, Terre-Neuve-et-Labrador</i>
Catherine C. Cole	<i>Vice-présidente, Alberta</i>
Pamela Madoff	<i>Colombie-Britannique</i>
Keith Knox	<i>Saskatchewan</i>
David B. Dueck	<i>Manitoba</i>
Rollo Myers	<i>Ontario</i>
Douglas Kochel	<i>Nouveau-Brunswick</i>
Peter Delefes	<i>Nouvelle-Écosse</i>
Todd Saunders	<i>Île-du-Prince-Édouard</i>
Glenda Koh	<i>Territoires du Nord-Ouest et Nunavut</i>

# M O T D U P R É S I D E N T



## CHERS MEMBRES ET AMIS,

Cette année 2005-2006 a été bien remplie pour la fondation Héritage Canada, et nous avons réalisé de solides progrès dans notre volonté de promouvoir la conservation des ressources du patrimoine bâti au Canada.

J'arrive au terme de mes fonctions comme président du conseil d'administration et je tiens à dire combien j'ai été honoré d'avoir cette possibilité

et cette responsabilité. Je crois qu'il s'est accompli beaucoup de choses pendant mon mandat et que l'organisation est dans une position de force pour aborder l'avenir avec une détermination renouvelée envers ses importantes initiatives.

Je voudrais remercier mes collègues au conseil d'administration de partout au Canada de leur appui et de leurs conseils, et en particulier les membres du bureau de direction : les coprésidents George Chalker (Terre-Neuve-et-Labrador) et Catherine C. Cole (Alberta); le représentant de l'ensemble des membres Rollo Myers (Ontario); et le président du comité des finances et des investissements David Dueck (Manitoba).

Cette année en a aussi été une de changement à la tête de l'organisation. J'ai été enchanté d'accueillir la nouvelle directrice générale Natalie Bull à la fondation en octobre dernier. Natalie apporte à l'organisa-

tion plus de 15 ans d'expérience dans la conservation du patrimoine aux paliers municipal et fédéral. Sa passion et son énergie ont conféré une nouvelle vitalité à la FHC.

Notre conférence de Regina, *Patrimoine et durabilité : Les collectivités canadiennes face à Kyoto*, a attiré l'attention sur le rôle important de la préservation des immeubles historiques dans le mouvement du développement durable au Canada. Comme l'a affirmé Donovan Rypkema en prononçant l'allocution de clôture, « la durabilité passe par une saine intendance – il ne peut y avoir de développement durable sans rôle central pour la conservation du patrimoine ». On peut obtenir les actes de la conférence de 2005 en s'adressant au siège de la fondation.

Notre assemblée générale annuelle est pour les membres une excellente occasion de participer aux décisions de l'organisation. Je serai heureux de pouvoir vous rencontrer à Ottawa lors de notre prochaine conférence annuelle (du 12 au 14 octobre).

Veillez agréer, chers membres et amis, mes salutations les plus cordiales.

A handwritten signature in dark ink, reading "Michel Grenier". The signature is fluid and cursive.

Michel Grenier  
Président, Conseil d'administration

# MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

---



## CHERS MEMBRES,

Cette année en a été une de transition pour la fondation Héritage Canada (FHC) et pour moi-même. Je me suis joint à l'organisation en tant que directrice générale à la fin de l'année passée et j'ai pu amplement constater la détermination avec laquelle le conseil d'administration et le personnel ont piloté la FHC dans les mois précédents.

Je remercie en particulier le président du conseil d'administration Michel Grenier et le personnel dévoué de la fondation de leur appui et de leur encouragement lorsque j'ai assumé mes fonctions. Je sais que le Canada a véritablement besoin d'une voix nationale forte et efficace en faveur de la conservation du patrimoine. C'est pour moi un grand privilège d'avoir cette possibilité d'aider à la renforcer!

« Des gens et des lieux », voilà qui est devenu une nouvelle devise de la FHC cette année. Alors que dans le secteur du patrimoine, nous portons habituellement toute notre attention à des lieux, nous reconnaissons que le pouvoir de les protéger est entre les mains de gens comme vous. Je crois que le bilan de 2005-2006 est marqué par les résultats obtenus grâce à l'engagement de la FHC envers des particuliers et des organismes qui défendent le patrimoine à bon escient sur le terrain. Par exemple en célébrant le travail accompli par SOS Églises, un groupe œuvrant à la protection d'églises menacées dans le comté d'Essex (Ontario), la FHC a apporté un appui moral aux activistes et l'attention nationale sur leur combat et a inspiré ceux qui font face à des luttes semblables ailleurs. La FHC est particulièrement bien placée pour communiquer le message de la conservation du patrimoine, avec son magazine, son site Web, ses contacts auprès des médias et ses moyens électroniques de communication de masse. Nous avons utilisé ces outils efficacement pour appuyer de nombreuses causes.

La volonté de prêter aux Canadiens une voix dans la protection de leur patrimoine puis de lui donner la portée voulue pour influencer les décideurs est un aspect important de la mission de la FHC. Les palmarès des sites les plus menacés et des plus grandes pertes ont de nouveau puissamment servi à susciter l'intérêt des médias.

La nouvelle dimension donnée cette année au Bulletin du patrimoine marque un grand jalon. Le bulletin témoigne des résultats du Canada pour ce qui est de protéger son patrimoine, souligne les enjeux et lacunes de fond dans les régimes canadiens de réglementation et de financement, et illustre la nécessité d'une réorientation de la politique publique. Cette démarche systématique en faveur d'un changement de culture est le fruit des efforts consacrés par la FHC en matière de recherche et de politiques au cours des quelques dernières années. Vos commentaires sur cet outil qui continue d'évoluer nous seront éminemment utiles.

Une élection générale fédérale a été déclenchée peu après mon arrivée à la FHC. Notre trousse d'outil électoral a fourni aux membres de l'information sur les positions des candidats à l'égard des enjeux qui comptent pour notre secteur – ceux-là même que nous soulignons dans le Bulletin du patrimoine au Canada. Les réponses des candidats à nos questions ont été en général décevantes, quand ils ont bien voulu en donner. Il m'est apparu clairement qu'un des plus grands défis que nous avons à relever comme secteur est de faire de la protection du patrimoine bâti un enjeu électoral aux paliers local, provincial et fédéral. Je serai heureuse de pouvoir travailler avec vous pour y arriver dans les prochaines années.

A handwritten signature in black ink that reads "Natalie Bull". The signature is fluid and cursive, written in a professional but personal style.

Natalie Bull  
Directrice générale

# RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

---

En 2005-2006, la fondation Héritage Canada (FHC) s'est affairée de nombreuses façons à relever le défi au renforcement du mouvement en faveur de la conservation. Les entraves des régimes fiscaux, les lois inadéquates, le manque de financement direct, les difficultés dans l'application des codes du bâtiment et les besoins d'assurance des bâtiments du patrimoine, tous contribuent à la perte des lieux historiques du Canada.

Le Programme Portes ouvertes Canada, a remporté du succès dans les collectivités allant de St. John's (Terre-Neuve) jusqu'à Whitehorse (Yukon). La FHC a envoyé à chaque organisateur des collectivités participantes des renseignements « pratico-pratiques » utiles sur la commercialisation, les campagnes de financement, les relations avec les médias, le recrutement des bénévoles et l'organisation de l'activité. De fait, la FHC fait la promotion des activités des collectivités participantes dans le site Web [www.portesouvertescanada.org](http://www.portesouvertescanada.org).

Cette année, le Programme de conservation de monuments a permis la participation de huit projets. Le projet le plus récent se rapporte à la maison Kogawa, à Vancouver, pour appuyer l'appel au financement lancé par l'organisme le Land Conservancy of B.C. afin de restaurer la maison de l'enfance de l'auteure de renom Joy Kogawa.

En septembre, la conférence annuelle intitulée *Patrimoine et durabilité : les collectivités canadiennes face à Kyoto* a centré l'attention aux pratiques de conservation du patrimoine bâti à titre de composante essentielle du processus de développement durable des collectivités du Canada. Parmi les questions à l'étude, il y avait l'énergie investie dans les bâtiments du patrimoine; les zones désaffectées et les bâtiments industriels; la réhabilitation en vue de l'efficacité énergétique; et l'écologie en milieu urbain. La FHC a procédé de nouveau à l'impression de son rapport de recherche paru en 2001 – *Examen du lien entre la conservation architecturale et la conservation naturelle* – avec une nouvelle introduction.

Toujours en 2005-2006, il y a eu d'importants changements au personnel de la FHC. Au cours des mois qui ont précédé l'embauche de la nouvelle directrice générale, les membres du personnel Douglas Franklin, Carolyn Quinn et Eliot McRae se sont partagé les responsabilités.

En octobre 2005 Natalie Bull est entrée au service de la FHC à titre de nouvelle directrice générale. Par le passé, M<sup>me</sup> Bull a été la présidente et à la direction générale de l'Association internationale pour la préservation et ses techniques (APT) de 2003 à 2005. Au cours de sa carrière à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) M<sup>me</sup> Bull a œuvré à la conceptualisation à l'appui de la gestion de Parcs Canada de la Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine et de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*. Elle a élaboré et présenté des cours de formation et de symposiums sur les aspects techniques et philosophiques de la conservation du

patrimoine bâti, et diriger la mise en œuvre d'un nouveau programme d'intendance chez TPSGC.

De concert avec la Fête du patrimoine 2006, le thème du programme éducatif de la FHC a permis de célébrer les bâtiments érigés aux fins des rassemblements culturels de la collectivité : les grands auditoriums municipaux, les salles de vaudeville et de cinéma; les pavillons de danse et les kiosques à musique. L'affiche *Héritage 2006 : Nos lieux culturels patrimoniaux* a été distribuée dans les écoles et bibliothèques du Canada.

Le Bulletin du Canada 2005 de la FHC, paru à temps pour la Fête du patrimoine 2006, a mis en évidence les dix lieux historiques les plus menacés au Canada et les pires pertes du patrimoine de l'an dernier. Voici la liste des dix lieux : le collège Alma, St. Thomas (Ontario); le siège social de chaussures Bata, Toronto (Ontario); la grange Bell, Indian Head (Saskatchewan); le pont Burrard, Vancouver (Colombie-Britannique); la maison Lessard, Edmonton (Alberta); l'immeuble Lister, Hamilton (Ontario); le mess et les quartiers des officiers de la base militaire de Work Point, Esquimalt (Colombie-Britannique); le phare de la pointe Sud-Ouest, l'île d'Anticosti (Québec); le quartier historique et le panorama de la Citadelle (menacé par la proposition de lotissement de tours jumelles), Halifax (Nouvelle-Écosse); et la gare ferroviaire de la rue York, Fredericton (Nouveau Brunswick). La liste des pires pertes se compose de la fabrique Forsythe, Kitchener (Ontario); de l'élévateur à grains Clairmont, Grande Prairie (Alberta); et de trois granges rurales, North Gower (Ontario).

Cette année, on a enrichi le Bulletin d'une « carte de pointage » permettant de mesurer le rendement du patrimoine au Canada dans quatre catégories :

- Utilisation durable des immeubles actuels;
- Investissement dans le secteur du patrimoine;
- Intendance des lieux historiques par le gouvernement fédéral;
- Protection de l'identité unique des collectivités canadiennes.

Or, le Canada essuie un échec à chacune de ces catégories. Le Bulletin a permis de cerner le manque de leadership fédéral, défaut qui peut se corriger si le gouvernement conçoit une politique de « primauté au patrimoine » en ce qui touche l'utilisation, le lotissement, la location ou l'achat d'espaces à bureaux. Le Bulletin exige que le prochain budget fédéral comporte des mesures fiscales à l'appui de la réhabilitation en état des propriétés appartenant aux entreprises canadiennes imposables ainsi qu'un allègement fiscal sur les gains en capital des titulaires de propriétés du patrimoine qui souhaitent en faire don aux organismes de bienfaisance qui en assureront la garde. La FHC juge essentielle l'adoption de lois fédérales inspirées d'une nouvelle « loi sur les endroits historiques » et de la « loi sur la protection des phares patrimoniaux », attendue depuis longtemps. De plus, le Bulletin demande au gouverne-

---

ment fédéral de rectifier les dépenses consacrées au patrimoine bâti – moins de 1 \$ par habitant – la mise en œuvre d'un financement direct pour appuyer les efforts en préservation de plus de 700 propriétaires du secteur privé de lieux historiques nationaux, et ceux du secteur bénévole qui cherchent à sensibiliser et protéger l'identité des collectivités du Canada au moyen des lieux historiques.

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la FHC en septembre, le Conseil d'administration a élu quatre membres nouveaux : Peter Delefos (Nouvelle-Écosse), Douglas Kochel (Nouveau Brunswick); Glenda Koh, (Yukon), et Keith Knox, (Saskatchewan).

## RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET DÉFENSE DU PATRIMOINE

En 2005-2006, la FHC a exhorté tous les ordres de gouvernement à mettre en œuvre un milieu propice à la protection et à l'entendance des lieux historiques. Le travail de défense de la FHC auprès du gouvernement fédéral a porté sur la concrétisation d'incitatifs de l'impôt fédéral sur le revenu quant à la réhabilitation des propriétés du patrimoine à caractère lucratif. En novembre 2005, la FHC a fait un exposé en partenariat avec l'Institut urbain du Canada afin de mettre en œuvre de tels incitatifs avant les audiences du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. L'exposé a traité des bâtiments du patrimoine, pouvant procurer des avantages économiques pour créer des emplois, générer des possibilités commerciales et touristiques et rehausser la qualité de vie des collectivités du Canada.

On a fait allusion à la loi visant à protéger les phares patrimoniaux du gouvernement fédéral – projet de loi d'initiative parlementaire auquel la FHC accordait un appui inconditionnel – devant le Comité permanent de l'environnement en deuxième lecture. Le projet de loi du Sénat est mort au feuilleton par suite de la dissolution du gouvernement avant l'élection fédérale.

La FHC a continué de prendre part à la production de l'étude du Conseil des ressources humaines du secteur culturel intitulée *Les ressources humaines dans le secteur du patrimoine bâti au Canada : Portrait de la population active et priorités stratégiques*; cette étude s'appuie sur le travail entrepris au préalable par la FHC afin d'analyser les ressources humaines dans le secteur du patrimoine bâti.

Tout au long de l'année, la FHC a donné suite aux nombreuses demandes d'intervention dans des cas où les propriétés du patrimoine étaient menacées ou en danger à l'échelle locale. De concert avec les groupes locaux et organismes du patrimoine provinciaux/territoriaux, la FHC a donné des renseignements, du soutien et des conseils, au besoin. Les lieux sont : le mur de l'hôpital Mount Saint Mary, Victoria (Colombie-Britannique); South House de l'école Rothesay Netherwood, Rothesay

(Nouveau Brunswick); le district de conservation du patrimoine de Port Dalhousie, St. Catharines (Ontario); l'ancienne gare ferroviaire du CN, Prescott (Ontario); le pont de la rue Burrard, Vancouver (Colombie-Britannique); le navire *M.S. Norgoma*, Sault Ste. Marie (Ontario); le site de la United Gulf Development, Halifax (Nouvelle-Écosse); une maison d'art moderne, Oak Bay (Colombie-Britannique); et la maison Lessard, Edmonton (Alberta).

## COMMUNICATIONS

### Magazine

Au cours de l'année, on a présenté le magazine trimestriel sous une nouvelle conception. Le « nouveau style » tout en couleurs comporte davantage de photographies. De plus, le nouveau format bilingue en juxtaposition plutôt que tête-bêche favorise les possibilités publicitaires. Si les chroniques Faits saillants et Coup d'œil y conservent leur place habituelle, de nouvelles chroniques y sont ajoutées : Point de vue des lecteurs; Les gens qui comptent; et Perspectives. De surcroît, le magazine porte un nouveau nom, *Héritage*, avec un accent stylisé au dessus du premier « e » pour le rendre accessible dans l'une ou l'autre des langues officielles.

Dans le numéro du printemps 2005 figuraient des articles sur la difficulté de conservation des lieux du patrimoine moderne du Canada. À la une du numéro d'été sur la Saskatchewan, il était question de la réouverture du bâtiment historique d'architecture collégial-gothique sur le campus de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon. Une autre article portaient sur la visite guidée de certains des magnifiques jardins patrimoniaux du Québec. Dans le numéro d'automne figurait un reportage sur le nouveau Répertoire canadien des endroits historiques. Le numéro d'hiver 2006 a présenté l'histoire d'une lutte visant à préserver le secteur riverain historique de Lunenburg et un reportage sur les lieux du patrimoine culturel au Canada, dans la foulée du thème de la Fête du patrimoine 2006.

### Autres publications

La FHC a publié le guide d'apprentissage *Héritage 2006 : Les lieux de notre patrimoine culturel*; le *Rapport annuel de 2004 2005*; de même qu'une nouvelle brochure d'adhésion bilingue, conçue puis imprimée en août. Elle a procédé de nouveau à l'impression de son rapport de recherche paru en 2001 – *Examen du lien entre la conservation architecturale et la conservation naturelle* – avec une nouvelle introduction.

Il est possible de télécharger à partir du site Web de la FHC la *revue de presse* bimensuelle aux abonnés directement par courriel.

### Sites Web

En janvier 2006, la FHC a téléchargé une trousse d'outils pour l'élection de 2006, présentant les lignes directrices à l'intention de ses membres et autres visiteurs du site

---

souhaitant promouvoir les enjeux du patrimoine bâti pendant l'élection fédérale. Au cours du seul mois de janvier, il y a eu 794 consultations.

Du point de vue statistique, le site Web de la FHC témoigne d'une croissance accélérée, passant de 7 904 consultations en avril 2005 à 31 338 consultations en décembre 2005. La moyenne mensuelle s'est établie à 13 344 consultations.

Au site Web de Portes ouvertes Canada, il y a eu hausse à la moyenne mensuelle des consultations, passant de 1 350 en 2004 à 2 284 en 2005. Le site Web de la Défense du patrimoine, avait une moyenne mensuelle de 885 consultations, atteignant 1 901 consultations en novembre 2005.

### Rayonnement

La conférence annuelle de la FHC – « Patrimoine et durabilité : les collectivités canadiennes face à Kyoto » a eu lieu du 15 au 17 septembre 2005 à Regina (Saskatchewan).

Le conférencier d'honneur Colin Jackson, membre du Comité consultatif externe sur les villes et les collectivités (CCEVC) qui relève du premier ministre, a situé l'enjeu de la durabilité dans le contexte du programme national du CCEVC en fonction d'une vision à long terme sur les plans économique, culturel et environnemental.

Au programme complet et varié de la conférence figurait une séance sur les avantages écologiques de la réfection de bâtiments historiques et du relotissement des zones désaffectées

Les délégués ont également assisté à l'exposé de Donovan Rypkema, auteur et expert-conseil de renommée internationale en matière de préservation de Washington, D.C., qui a insisté sur les avantages économiques qui résultent de l'utilisation adaptée des bâtiments patrimoniaux, laquelle permet également d'atténuer les retombées défavorables de la mondialisation culturelle.

Le programme de sensibilisation aura permis aux membres du personnel de la FHC de prendre part à des conférences, des ateliers et d'autres activités et de faire de la consultation et d'apporter leur appui en ce qui touche l'intervention aux lieux du patrimoine en danger. Au cours de l'année, le personnel a fait des expositions ou des exposés suivant : le colloque de la fondation Rues principales à Québec; la conférence « Developing Liveable Cities » de l'Institut urbain du Canada; la « Conférence nationale sur les collectivités viables » de la Fédération canadienne des municipalités; ainsi que le 150<sup>e</sup> anniversaire de la consécration de la chapelle Papineau. En outre, la directrice générale Natalie Bull a pris la parole au cours de la National Green Building Conference à propos des bâtiments historiques viables; dans le cadre de l'activité intitulée « Harnessing the Power of Expertise in Conservation » et tenue à Ottawa par l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine; dans le contexte de l'activité « Save Rothesay Netherwood School », à Rothesay (Nouveau Brunswick); et à l'occasion de la remise du Prix

d'excellence 2005 à cinq membres du groupes SOS Églises du comté d'Essex (Ontario). La FHC a également pris part à la Foire du patrimoine d'Ottawa et à l'événement Portes ouvertes Ottawa.

Au cours de la période que couvre le présent rapport, la FHC s'est dotée de la capacité de produire une liste de diffusion par l'intermédiaire de son fournisseur de solutions Internet. Ce progrès donne lieu aux communications électroniques de masse à l'intention des membres, le secteur patrimonial et autres destinataires. La liste de personnes-ressources en matière de communication, déjà étendue, continue de s'accroître en ce qui concerne les communiqués – sous forme électronique ou pas – destinés aux ministères et organismes du patrimoine à l'échelle nationale, provinciale/territoriale et locale; aux praticiens et professionnels en matière de patrimoine; au secteur de la construction et des métiers du patrimoine; aux programmes universitaires pertinents; et aux cabinets et associations d'architectes.

## PROGRAMMES

### Fête du patrimoine

La FHC a célébré « Les lieux de notre patrimoine culturel », à l'exemple du thème choisi en 2006 pour la Fête du patrimoine. Le Canada dispose d'une abondance de lieux du patrimoine culturel, notamment : les longues maisons des Premières nations; les salles de concert; les opéras; les kiosques à musique; les cinémas; les musées; et les galeries d'art. Bon nombre de ces lieux du patrimoine servent encore à l'heure actuelle et, aux yeux de l'auditoire, ont leur propre cachet. Le thème a permis une sélection approfondie de certains de ces lieux du patrimoine.

Dans le contexte des célébrations du patrimoine, la FHC a distribué plus de 13 000 affiches partout au pays. L'affiche en question montre une représentation picturale du kiosque à musique historique des jardins publics de Halifax, réalisée par l'artiste Peter Schwartzman. En réponse aux demandes en ligne des particuliers, la FHC a envoyé des affiches aux élèves relevant de dix ministères de l'éducation des provinces ou territoires participants. La FHC a aussi produit un guide d'apprentissage de 46 pages qu'il était possible de télécharger à partir de notre site Web. En janvier 2006, la page Web de la Fête du patrimoine a fait l'objet de 1 783 consultations.

### Prix

Le Programme de distinctions de la FHC est de reconnaître et de célébrer l'excellence des particuliers ou des groupes dans le domaine de la conservation du patrimoine, au moyen de réalisations ou de projets qui s'inscrivent dans la mission, la philosophie et les principes directeurs de la FHC.

La FHC a décerné le **Prix du prince de Galles** à la ville de Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), une



---

municipalité méritante qui a manifesté un intérêt exemplaire à l'égard de la conservation du patrimoine.

La **Médaille Gabrielle-Léger**, qui rend hommage à un particulier du domaine du patrimoine, a été décernée en 2005 à George Muirhead. M. Muirhead a inspiré il y a 50 ans les administrations municipales, les gouvernements provinciaux, les organismes du patrimoine, les entreprises et les citoyens afin de reconnaître et d'apprécier l'importance de leur parc de bâtiments historiques. À titre d'urbaniste du patrimoine, puis de directeur de l'urbanisme et du renouvellement urbain de la ville de Kingston, M. Muirhead a promu la restauration de l'hôtel de ville historique, à l'établissement du premier inventaire architectural de la ville, à la fondation de la Frontenac Heritage Foundation et à la revitalisation du centre-ville.

Protagoniste du domaine de la conservation du patrimoine depuis plus de 25 ans, M. Frank Korvemaker de Regina (Saskatchewan) était en 2005 le lauréat tout désigné du **Prix du lieutenant-gouverneur**. Par cette distinction, la FHC reconnaît le dévouement de M. Korvemaker à titre de fonctionnaire et de bénévole en ce qui touche la conservation, la gestion et l'intendance du patrimoine bâti, en Saskatchewan ou ailleurs.

Au total, la FHC a décerné en 2005 trois **Prix d'excellence** afin de souligner les efforts déployés par des particuliers ou des groupes dans leur travail en conservation du patrimoine au sein de leur province ou territoire. Le premier prix, décerné conjointement par la FHC et la Saskatchewan Architectural Heritage Society, a été attribué aux membres de l'organisme Friends of the Forestry Farm House pour la remise en état de la résidence du contremaître général à la pépinière forestière Sutherland de Saskatoon.

Le deuxième prix d'excellence, décerné par la FHC et la Heritage Society of British Columbia, a été attribué à la paroisse de la cathédrale Christ Church ainsi qu'aux cabinets Iredale Group Architecture et Proscenium Architecture and Interiors, pour la restauration intérieure de la cathédrale Christ Church, de 110 ans, à Vancouver.

De concert avec la section de Windsor de la Architectural Conservancy of Ontario, la FHC a également rendu hommage au groupe SOS Églises. Ce groupe bénévole n'a pas ménagé les efforts pour empêcher la démolition de l'église St-Joachim, de 121 ans et qui constitue l'un des derniers vestiges de la présence canadienne-française dans le comté d'Essex (Ontario).

### **Jeunesse Canada au travail**

En 2005-2006, la FHC a procédé de nouveau à la gestion du programme Jeunesse Canada au travail. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du ministère du Patrimoine canadien, finance ce programme qui permet l'octroi de fonds aux organismes du patrimoine à l'échelle du pays, de façon à donner aux étudiants et aux diplômés récents l'occasion d'acquérir une expérience et des compétences de travail utiles dans le domaine du patrimoine.

À titre d'organisme de prestation, la FHC a pour rôle de gérer deux volets du programme Jeunesse Canada au travail, soit : JCT dans les établissements du patrimoine, et JCT pour une carrière vouée au patrimoine. Il est prévu que les organismes du patrimoine contribuent à la création de chaque poste.

En 2005-2006, la FHC a été en mesure de fournir des contributions à 82 employeurs pour permettre l'embauche de 83 étudiants au volet JCT dans les établissements du patrimoine et au volet JCT pour une carrière vouée au patrimoine. Au total, les contributions ont atteint 206 469 \$ pour les emplois d'été et 30 675 \$ pour les stages. Les postes créés ont procuré aux étudiants une expérience utile dans le contexte de diverses activités relatives au patrimoine. Tout comme les années antérieures, les employeurs et les étudiants qui ont participé au programme ont fait état d'une grande satisfaction à l'égard de l'administration du programme.

### **MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS**

La Fondation Rues principales, organisme auxiliaire de la FHC, a continué de contribuer à la mise en valeur du patrimoine des collectivités et des programmes de revitalisation connexes, essentiellement au Québec. Depuis 1984, plus de 150 villes et municipalités ont pris part aux programmes. On compte actuellement 49 municipalités qui participent à des projets triennaux.

### **PROPRIÉTÉ**

La FHC a poursuivi son travail d'intendance à cinq propriétés historiques, soit : la maison Runciman de 1817, à Annapolis Royal (Nouvelle Écosse); la chapelle Papineau de 1851, à Montebello (Québec); la maison Myrtleville de 1837 1838, à Brantford (Ontario); de même que les bureaux de la Fondation Rues principales, au 11, rue l'Ancien-Chantier, à Québec. De plus, la FHC est propriétaire du 5, avenue Blackburn, bâtiment du patrimoine construit vers 1905 à Ottawa et où elle a établi en permanence son siège social.

En 2005-2006, la FHC a fait preuve d'une intendance exemplaire à l'égard de ses propriétés historiques. Ce faisant, elle a permis une sensibilisation accrue à l'importance des bonnes pratiques de conservation. Outre ses activités habituelles de maintien, la FHC a travaillé en partenariat avec la Fondation Trillium, l'organisme Friends of Myrtleville House et la Brantford Community Foundation à la restauration de l'étage supérieur du musée de la maison Myrtleville. La peinture au pinceau à la main, la réparation du plâtre et des boiseries et la restauration des planchers de bois ont compté parmi les travaux. La peinture aux couleurs historiques de marque Benjamin Moore a servi tout au long des travaux.

L'entreprise Keystone Masonry a entrepris les travaux de restauration et de remplacement des marches en pierre à chaux du 5, avenue Blackburn.

# LES ÉTATS FINANCIERS

## LA FONDATION HÉRITAGE CANADA BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ

au 31 mars 2006  
(en milliers de dollars)

	2006	2005
<b>ACTIF</b>		
À court terme	493 \$	515 \$
Placements	19 227	18 581
Immobilisations	61	70
Propriétés du patrimoine	1 366	1 366
	21 147 \$	20 532 \$
<b>PASSIF</b>		
À court terme	472	510
Hypothèque à payer		4
	472	514
<b>ACTIF NET</b>		
Dotation	16 180	16 180
Ne faisant pas partie de la dotation	4 495	3 838
	20 675	20 018
	21 147 \$	20 532 \$

### Rapport des vérificateurs sur les états financiers condensés

Aux membres de la fondation Héritage Canada :

Le bilan consolidé condensé ainsi que les états consolidés condensés des revenus et dépenses et de l'évolution de l'actif net ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de la fondation Héritage Canada au 31 mars 2006 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 5 mai 2006. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'entité. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'entité, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Ottawa, Canada  
le 5 mai 2006

*Selwyn & Touche s.e. l.*  
Comptables agréés

**LA FONDATION HÉRITAGE CANADA**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES REVENUS,**  
**DÉPENSES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

de l'exercice terminé le 31 mars 2006  
(en milliers de dollars)

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>REVENUS</b>		
Opérations		
Contrats	638 \$	702 \$
Contribution de JCT	285	322
Cotisations des membres	48	90
Conférences et symposiums	35	64
Subventions	76	113
Propriétés	15	15
Dons et legs	10	114
Publications	1	2
Autres	16	8
	1 124	1 430
Revenus de placement	2 328	1 151
<b>Total des revenus</b>	<b>3 452</b>	<b>2 581</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Mise en valeur du patrimoine des collectivités et réseau	1 023	959
Gestion et administration	831	875
JCT	285	322
Politiques et programmes	138	194
Publications	175	179
Propriétés	208	165
Conseil d'administration	84	67
Communications	51	92
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 795</b>	<b>2 853</b>
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses	657	(272)
<b>ACTIF NET</b>		
Ne faisant pas partie de la dotation, au début	3 838	4 110
Ne faisant pas partie de la dotation, à la fin	4 495	3 838
Dotation	16 180	16 180
<b>Total actif net</b>	<b>20 675 \$</b>	<b>20 018 \$</b>

# FEUILLET DE RENSEIGNEMENTS

---

La fondation Héritage Canada est une association nationale de bienfaisance enregistrée (11923 7477 RR0001). Elle a été constituée en 1973 auprès des autorités fédérales à titre d'organisme non gouvernemental appelé à encourager la protection et la promotion du patrimoine bâti, naturel, historique et paysager au Canada.

**Régie :** Le conseil d'administration d'Héritage Canada se compose de douze représentants respectifs des provinces et des territoires élus par les membres de l'organisme.

**Programmes :** Les programmes d'Héritage Canada entrent dans deux secteurs d'activité, ceux des communications et des projets de démonstration.

## PROGRAMME DE COMMUNICATIONS

**Publications :** Le magazine trimestriel *Héritage*; *Rapport annuel*; le guide d'apprentissage, *Les lieux de notre patrimoine culturel*; le rapport de recherche, *Examen du lien entre la conservation architecturale et la conservation naturelle* et une nouvelle brochure d'adhésion bilingue

**Site Web :** Le site Web bilingue de la fondation, situé à [www.heritagecanada.org](http://www.heritagecanada.org), présente de l'information d'actualité répartie sous diverses rubriques : Quoi de neuf; Les édifices du patrimoine mis en vedette; communiqués de presse; Revue de presse mensuelle; et d'autres encore. Le site contient aussi une version intégrale du Répertoire du patrimoine, et il permet de demander une carte MasterCard Mosaik de la fondation Héritage Canada.

La fondation Héritage Canada a aussi créé deux autres sites Web : le site Portes ouvertes Canada, à [www.portesouvertescanada.org](http://www.portesouvertescanada.org), et le site La défense du patrimoine, à [www.defensedupatrimoine.org](http://www.defensedupatrimoine.org).

**Défense du patrimoine :** Nous collaborons avec tous les paliers de gouvernement à l'amélioration des programmes, des politiques et des lois du patrimoine; nous appuyons la conservation et la gestion éclairée des bâtiments patrimoniaux et des paysages historiques.

**Conférence annuelle :** Chaque année, nous tenons une conférence où sont exposées et débattues les questions se situant au cœur de la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.

**Prix :** le Prix du prince de Galles, la Médaille Gabrielle-

Léger, le Prix du lieutenant-gouverneur, le Prix d'excellence, le Prix de journalisme et le Prix de reconnaissance d'entreprise.

**Fête du patrimoine :** Nous incitons tous les Canadiens à fêter le patrimoine de notre pays le troisième lundi de février; chaque année, nous produisons une affiche de la Fête du patrimoine consacrée à un thème évocateur de la richesse du patrimoine bâti au Canada ainsi qu'un guide d'apprentissage destiné aux écoles et aux organismes de la jeunesse tout au long de l'année.

## PROGRAMME DE DÉMONSTRATION

**Biens :** Nous avons la garde de cinq biens : la maison Runciman à Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse) qui date de 1817, les lieux de la fondation Rues principales à Québec, qui datent de 1670; la chapelle Papineau à Montebello (Québec) qui date de 1851; le Musée de la maison Myrtleville à Brantford (Ontario) qui date de 1837; ainsi que le siège social la fondation Héritage Canada à Ottawa (Ontario) qui date de 1905.

**Jeunesse Canada au travail :** Nous administrons des subventions fédérales qui aident les organismes sans but lucratif à embaucher des jeunes pour qu'ils acquièrent de l'expérience dans divers aspects de la conservation du patrimoine.

**Mise en valeur du patrimoine des collectivités :** Nous aidons les municipalités à reconnaître et à exploiter les biens et les attraits patrimoniaux au profit de la population locale et des visiteurs.

**Recherche et développement :** Nous étudions les tendances actuelles et les questions nouvelles, et faisons part de nos conclusions.

---

HERITAGE  
CANADA  
FOUNDATION



LA FONDATION  
HÉRITAGE  
CANADA

**Siège social :** 5, avenue Blackburn  
Ottawa (Ontario) K1N 8A2

**Téléphone :** (613) 237-1066

**Télécopieur :** (613) 237-5987

**Courriel :** [heritagecanada@heritagecanada.org](mailto:heritagecanada@heritagecanada.org)

**Site Web :** [www.heritagecanada.org](http://www.heritagecanada.org)